

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du vendredi 4 avril 2025

Date de convocation : 4 mars 2025	Nombre de membres { présents : 55 absents : 28
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 18 avril 2025	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 55
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2025-01
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Compte financier unique 2024

L'an DEUX MIL VINGT-CINQ, le QUATRE du mois d'AVRIL, vendredi à 9 heures 5 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur Denis ROUYER, Vice-président, suite à une convocation du 4 mars 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 55 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
Mme BROSSARD Josée, suppléante de M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. COUVRAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. MONNET Pascal, suppléant de M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'île de Ré
M. COIFFÉ Luc, suppléant de M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. BODAN Yannick, suppléant de M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie

M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GALIEN André, suppléant de M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. PETONNET Denis, suppléant de M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. BEAUVAIS Jean-Paul, suppléant de M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. FRANQUE DE LUXEMBOURG Dominique, suppléant de Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNÉ Gilles, délégué du canton de Matha
M. THICKETT Eric, suppléant de M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 28 délégués

M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Île d'Oléron, excusé
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts (AYANT QUITTÉ LA SALLE)
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac, excusé
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES, excusé
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN, excusé
Mme FALCONNÉ Marie-Line, déléguée du canton de Matha, excusée
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans, excusé
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers (AYANT QUITTÉ LA SALLE)
M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord, excusé
Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts, excusé
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. ROBIN Eric, délégué du canton de Marans, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES, excusé
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Monsieur Sylvain LESPINASSE, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que M. Jean-Luc FOURRÉ a normalement administré les finances du SDEER au cours de l'exercice 2024, en poursuivant le recouvrement des créances et en ordonnant les seules dépenses justifiées ou utiles. M. le Président propose de procéder au règlement définitif du budget de l'année 2024 et de fixer les résultats des différentes sections budgétaires comme suit :

(tous montants en euros)	Résultat de l'exécution du budget 2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat/Solde
Total du budget	56 579 390,64	62 972 672,21	6 393 281,57
Fonctionnement	5 824 075,19	20 651 363,55	14 827 288,36
Investissement	38 892 848,26	39 428 774,57	535 926,31
Résultat reporté	—	2 892 534,09	2 892 534,09
Solde d'investissement	11 862 467,19	—	-11 862 467,19

<i>Total par section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat/Solde</i>
<i>Fonctionnement</i>	5 824 075,19	23 543 897,64	17 719 822,45
<i>Investissement</i>	50 755 315,45	39 428 774,57	-11 326 540,88

M. FOURRÉ précise que, au 31 décembre 2024, la dette syndicale se montait à 27 905 885,11 euros et que les créances détenues sur les communes se montaient à 9 047 941,49 euros : la dette syndicale nette à cette date se montait à 18 857 943,62 euros.

Le vote du compte administratif est soumis aux voix sous la présidence de M. Denis ROUYER, 4^{ème} Vice-président, M. le Président et M. FOURRÉ ayant quitté la salle.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 - Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumis à son examen ;
- 2 - Prend note du taux de 9,23 % rapportant le montant des frais de gestion du service au montant des travaux neufs ;

3 - Décide le report sur l'exercice 2025 des crédits correspondant aux dépenses engagées et non mandatées :

Section d'investissement - Recettes :

13 Subventions investissement. Capital. 1 350 000 euros

Section d'investissement - Dépenses :

20 Achat de logiciels. Insertions. 303 000 euros

211 Achat de terrains 1 000 euros

218 Achat de matériel 2 000 euros

231 Travaux neufs d'électrification (ER) 2 649 000 euros

231 Travaux neufs d'éclairage public (EP) 2 600 000 euros

231 Installation de bornes électriques 50 000 euros

231 Extension du siège du SDEER 650 000 euros

458 Travaux de génie civil annexe télécom (GC) 725 000 euros

4 - A l'exception des reports décidés ci-dessus, déclare closes les opérations de l'exercice 2024 et annulés les crédits.

Nota : le tableau synthétique du compte financier unique pour 2024 est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le président de séance,
Denis ROUYER,
Vice-président*

*Le secrétaire de séance,
Sylvain LESPINASSE,
Vice-président*

